Copie de la lettre ecritte à M.r Le cat.

à Paris le 22.e aoust 1765.

Vous avés été informé, Monsieur à votre passage à compiegne de l'impression qu'a faitte à l'academie Royale de chirurgie, la lecture de la lettre que vous avés ecritte en faveur des dragées antivéné-riennes, et qui est imprimée dans le mercure de france de ce mois, pag. 195. M. de la Martiniere vous a exposé sur cela sa maniere de penser; et je suis chargé de vous faire part de celle de l'Academie.

L'eloge que vous faites de ce remede n'a été en aucune façon l'objet de son attention: il a été simplement remarqué qu'a cet egard vous avés fondés d'abord sur l'approbation de MM. Morand et guerin: il est cependant notoire que le premier n'a jamais discontinué l'usage des frictions dans le traitement des vénériens à l'hotel Royal des invalides, qu'on doit regarder en cette partie comme le premier hopital militaire du Royaume. et M. guerin est convenu, qu'actuellement même, il traitoit chez luy des malades par la methode des frictions; cette methode perfectionnée et generalement adoptée, a trop opéré de cures dans les cas les plus facheux, pour que vous puissiés accorder legitime-ment la superiorité à un remede nouveau, d'apres un fait particulier, tel que celuy que vous donnés en preuve. jamais on n'a pu dire avec verité et decence que les dragées ont porté un coup mortel à la chirurgie du coté de l'interet; car quand ce remede auroit tous les avantages que vous luy attribués, il faudroit toujours qu'il fut soumis à la direction des gens de l'art. et leurs soins exigeroient plus d'attention, et ne meriteroient pas moins de reconnoissance pour avoir conduit le traitement en faisant prendre des pilules, qu'en faisant recevoir des frictions. quoyqu'il en soit, Mons.r. ce n'est point l'approbation que vous avés été libre de donner aux dragées mercurielles, que l'Academie a cru devoir examiner, c'est le reproche injurieux que vous faites à ceux qui ne se servant pas de ce remede, en les

ARC 35, n° 24

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

accusant de sacrifier le bien de l'humanité à leurs propres interets; vous generalisés cette imputation en disant que peu de gens sont capables d'un tel sacrifice. vous devés sentir combien ces expressions ont du affecter sensiblement une compagnie qui ne fait pas moins de cas des sentimens d'honneur et de probité de ses membres, que de leurs lumieres et de leur habileté. votre lettre outrage gratuitement le corps entier des chirurgiens, en leur supposant des vües sordides qu'ils prefereroient au bien de l'humanité. il n'y a rien de si insultant, et devoit on imaginer qu'un homme d'une reputation distinguée comme vous, put accuser ses confreres d'être ainsi coupables envers le public: son estime est cependant leur premiere recompense. Rien seroit il plus capable de la leur enlever, que de leur preter comme vous faites, des motifs odieux à la societé. Tachés, Monsr. de reparer cette faute qui vous fait beaucoup de tort, dans l'esprit même de vos meilleurs amis qui n'ont trouvé aucune raison pour vous disculper. je suis au desespoir d'être chargé par ma place de vous faire part du mecontentement de l'Academie; elle attend de vous une satisfaction que les loys de l'honneur et l'interet de la verité, luy permettent reclamer egalement.

je suis tres parfaitement Monsr.